

(Nom et Adresse)

Monsieur Jean-Claude GAUDIN
Sénateur Maire de Marseille
Hôtel de Ville Quai du Port
13002 MARSEILLE

Marseille, le

Monsieur le Maire,

Habitant avec ma famille à proximité de l'usine Legré-Mante, j'ai pu constater que des travaux ont été entrepris sur la parcelle de terrain en bordure de mer. J'en suis d'autant plus surpris qu'aucune communication de la part de vos services n'a été faite pour, d'une part, annoncer l'ouverture du chantier, d'autre part, nous renseigner sur les mesures de prévention qui seront mises en œuvre pour y faire face.

S'agissant, en effet, d'une usine relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, le terrain considéré est constitué des résidus provenant des activités successives exercées sur le site au fil du temps, de telle sorte qu'y sont renfermés des métaux lourds, métalloïdes, calcites, sulfates... et autres débris de déconstruction des bâtiments, ce qui en fait, en pratique, une décharge brute illégale à ciel ouvert de déchets dangereux.

J'ajoute que la manière de faire de la ville de Marseille se comprend d'autant moins que les médias, relayant les données scientifiques les plus robustes, ne cessent d'attirer l'attention sur la haute toxicité et, par voie de conséquence, la dangerosité des particules fines (PM10 et PM2,5µm) et nanoparticules ainsi que des perturbateurs endocriniens, toutes choses délétères qui peuvent facilement s'envoler.

Aussi, devant autant de négligence de la part de vos services, et devant la priorité que constituent la sécurité, la salubrité et la santé publique autour de la friche industrielle Legré-Mante, je vous demande de bien vouloir prendre, dans les meilleurs délais, toutes mesures visant à assurer l'absence d'exposition des riverains aux polluants, et notamment l'installation d'un dispositif d'analyse et de suivi de la qualité de l'air adapté dans le contrôle des particules fines PM10 et PM2.5, et d'un dispositif de surveillance des eaux.

Je suis déterminé, pour ma part, à faire garantir par tous moyens l'intérêt général sur les intérêts particuliers, et à faire triompher le juste droit.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes sentiments de considération la plus distinguée.

(Signature)

Copie pour information à : Préfecture des Bouches du Rhône, DREAL Paca, ARS Paca, France Santé Publique, ADEME, Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, Ministère des Affaires sociales et de la Santé.